



## Comment produire des carpes d'un été en bassin ?

?

Il est possible de produire soi-même des carpes d'un an en bassin à partir d'alevins de 5 semaines achetés en écloserie. Ces poissons pourront être introduits dans des étangs après un an de grossissement.



### Comment a-t-on procédé ?

Nous avons mené pendant 3 ans des essais directement chez les pisciculteurs disposant de bassins. 35 sites ont ainsi été suivis. Nous avons testé deux objectifs de production liés à la densité initiale d'alevins de 5 semaines d'environ 1g : 20 000/ha et 90 000/ha.

Nous avons également expérimenté un itinéraire de production adapté à la taille des alevins empoissonnés.



### Chaulage et fertilisation du bassin permettent un bon accueil pour les alevins de 1g

Avant de démarrer l'élevage, le bassin doit être mis quelques semaines en assec. Afin d'éliminer les prédateurs, les parasites et les poissons indésirables potentiels, une désinfection à la chaux vive est conseillée (1t/ha de CaO).

Il convient ensuite de favoriser le développement de proies pour les jeunes poissons, et en premier lieu le zooplancton. L'optimum est de fertiliser le bassin avec du fumier déshydraté (500 kg/ha). Ce fertilisant a l'avantage d'être sans organismes parasites/prédateurs potentiels, à l'inverse d'un fumier frais.

Il ne reste plus qu'à remplir le bassin, idéalement à partir d'une eau de forage, sans parasite et pathogène, ou de l'eau d'étangs filtrée finement, toujours pour éviter les organismes nuisibles aux alevins. Le remplissage se fait à moitié dans un premier temps, le volume d'eau plus faible permet un réchauffement plus rapide.

Après deux semaines et si le plancton est abondant, vous pouvez procéder à l'empoissonnage.



*Des carpes en bonne santé en respectant rigoureusement une table de rationnement précise.*



## L'alimentation doit être adaptée à la biomasse d'alevins et aux objectifs de production

Il est préconisé l'usage d'un aliment riche et complet spécial carpe, au moins au démarrage (6 premières semaines). Pour définir les quantités d'aliment à apporter, une table de rationnement peut être utilisée. Elle peut être fournie par l'appui technique piscicole de l'APPED.

Pour faire des carpes en deux ans (objectif d'obtenir de grosses feuilles, 150 g), commencer à donner entre 8 et 10% de la biomasse du bassin en aliment, chaque jour.

Dans le cas d'une production de carpes en trois ans (objectif d'obtenir de petites feuilles, 30 g), un apport d'aliment à hauteur de 1 à 2% du poids vif en début de cycle suffit.

Il convient d'effectuer des poids moyens réguliers en échantillonnant des poissons au carrelet, pour évaluer la biomasse présente dans le bassin (en supposant un taux de survie de 75%).

La taille (calibre) de l'aliment apporté va augmenter également à mesure que les individus grossissent, pour s'adapter à la taille de la bouche des poissons.

Il est également possible de passer très progressivement et après les 6 premières semaines, d'un aliment complet à un mix de produits locaux (céréales/soja, par exemple), ou (?) à un aliment tout céréale en anticipant que les taux de croissance seront moins élevés. Quel lien entre ces résultats et la méthode présentée au recto (partie rose) ?



## Une protection contre les cormorans et une aération doivent être mises en place

Pour limiter le pillage des bassins, la pose de filets ou de filins destinés à gêner l'intrusion du cormoran est vivement recommandée. Il existe aussi des systèmes artisanaux et à coût moins élevé. Ils sont relativement efficaces, en complément d'une surveillance régulière.

Les feuilles doivent être pêchées dans les bassins après le départ des cormorans, en mars-avril, pour être déversées dans un étang.

Dans le cas où le pisciculteur possède plusieurs bassins de production de feuilles, et afin de faciliter la protection du cheptel, il est également possible de pêcher ces bassins avant les pêches automnales pour regrouper les individus dans un seul bassin, qui sera pêché au printemps.

Les biomasses de poissons en fin de cycle d'élevage (>1t/ha) peuvent être élevées et nécessitent d'aérer en continu.



Pour aller plus loin :

Robin J., Quiblier L., 2002. Définition d'itinéraires de production d'alevins de carpes d'un été en bassins. Applications à la Dombes. Rapport PEP Aquaculture : 52 p.

[www.adapra.fr](http://www.adapra.fr)



Contact :

Joël ROBIN  
ISARA, Lyon  
[jrobin@isara.fr](mailto:jrobin@isara.fr)

Coordination :



Avec le soutien financier de :



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Réalisation de l'action : ISARA, 2003

Mise à jour de la fiche : 2023

Crédits photos : ISARA